



PETIT GUIDE DU STATIONNEMENT VILLE DE CHAUMONT



**1 HEURE
DE STATIONNEMENT
GRATUITE**

J'fais quoi de ma caisse ?



HAUTE-MARNE
ville de **Chaumont**

Abonnements, FPS, etc.
Contactez-nous :

Service ASVP - Hôtel de Ville
De 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Tél. : 03 25 30 59 54

Adresse postale
Hôtel de ville - BP 70 564
52012 Chaumont Cedex
(Préciser votre numéro de téléphone sur vos courriers)

Conception Studio Chromatis - Impression Imprimerie du Petit Caillou - 07/2024 - Photo : e Giorgio Trovato - Ne pas jeter sur la voie publique

- Parking gratuit 1 266 places
- Parking courte durée 680 places 2h30 maxi.
- Parking longue durée
- Bornes de recharge véhicules électriques
- Emplacements «Dépose minute» (15min)
- Zones piétonnes



Le centre-ville
de Chaumont c'est :

1 266 PLACES GRATUITES
Parkings situés à maximum 5 minutes
à pied du centre-ville

13 ARRÊTS MINUTES
(15 min maximum) en hyper centre-ville.

680 PLACES PAYANTES

1 HEURE GRATUITE
➤ Par jour et par voiture

**STATIONNEMENT
GRATUIT POUR TOUS**
➤ De 12h à 14h et de 18h à 9h

= *Presque l'heure de l'apéro !*
**UN TOTAL DE 4H
JOURNALIÈRES GRATUITES !**

UN ABONNEMENT
Résidents | Commerçants | Employés
À partir de 13,53€/mois



Le plan des différents
modes de stationnement
au dos de ce document



C'est bien beau
mais parlons tarifs !

UN STATIONNEMENT EN PLEIN CENTRE-VILLE AUX TARIFS PLUS QU'ATTRACTIFS !

Le stationnement payant sur voirie
est limité à 2h + 1h gratuite.

Soit **1€ les 2 heures** de stationnement
en centre-ville, c'est raisonnable !

		Gratuit
1h00		
30 min	+ 1 heure gratuite	0,50 €
1h00	+ 1 heure gratuite	1,00 €
1h30	+ 1 heure gratuite	1,50 €
2h00	+ 1 heure gratuite	2,00 €

PARKING DE L'HÔTEL DE VILLE

- > Souterrain sous vidéo-surveillance
situé en plein cœur de ville
- > **Gratuit le samedi de 6h à 20h**
- > Payant tous les autres jours
de la semaine 24h/24

PARKING DE LA GARE

- > Situé à 5 minutes à pied du centre-ville
- > Payant du lundi au samedi
- > **Gratuit à partir de 19h**

PARKING VOLTAIRE

- > Souterrain sous vidéo-surveillance
situé à 3 minutes à pied du centre-ville
- > **Gratuit pour tous de 7h à 20h**
- > Au delà de ces horaires, parking
inaccessible, sauf pour les abonnés

Les tarifs à retrouver sur notre site internet
www.ville-chaumont.fr

JE TRAVAILLE ET/OU J'HABITE EN CENTRE-VILLE ABONNEMENT



Résidents du centre-ville, commerçants
et employés peuvent bénéficier d'un
abonnement mensuel en centre-ville.

À PARTIR DE **13,53 €** /mois

> Parking de **LA GARE**
(situé à 5 min à pied du centre-ville)
+ caution carte de 15€

À PARTIR DE **28,11 €** /mois

> Parking souterrain de **L'HÔTEL DE VILLE**
pour résidents et riverains

> Parking souterrain **SAINT-JEAN**
(situé en plein centre-ville) réservé abonnés et résidents
+ caution carte de 40€

> Parking souterrain **PASTEUR**
(situé en plein centre-ville) réservé abonnés et résidents

> Parking souterrain **VOLTAIRE**
(situé à moins de 5 min à pied du centre-ville)
Gratuit pour tous de 7h à 20h
+ caution carte de 15€



Le plan des différents
modes de stationnement
au dos de ce document.

Ces abonnements ne concernent pas les rues
commerçantes situées en plein cœur de ville
qui sont, bien évidemment, **réservées aux
clients des commerces.**

Toutefois, les professions suivantes bénéficient
d'un abonnement de 38,52€/an comprenant
l'ensemble des rues du centre-ville.

**Abonnement uniquement pour
intervention, dépannage ou livraison.**

- > Professionnels de santé,
- > Organismes de soins à domicile
(ADMR, ADAPAH, SIAD, etc.)
- > Artisans (uniquement dépannage)



J'AI « OUBLIÉ » DE METTRE UN TICKET FORFAIT FPS ET PV

Depuis janvier 2018, les contraventions liées
au stationnement payant sont remplacées
par le Forfait Post Stationnement (FPS). Une
démarche nationale imposée aux communes.

À Chaumont, ce FPS s'élève maintenant à
25€, montant appliqué dans la majorité des
villes de même strate que Chaumont.

Une solution pour favoriser la rotation
du stationnement sur voirie, **soutenir
l'activité commerciale et encourager le
stationnement long dans les parkings
fermés ou gratuits, situés à 5 min maximum
à pied du centre-ville.**

Allez encore un petit effort !

**Tricheur ? Attention la vidéo-verbalisation
te sanctionnera !**

Ce FPS prend effet à partir du moment où vous ne
payez pas votre stationnement ou que vous ne
respectez pas la durée limite de votre ticket.

ville de **Chaumont**
Service ASVP - Hôtel de Ville
De 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Tél. : 03 25 30 59 54

Adresse postale
Hôtel de ville - BP 70 564
52012 Chaumont Cedex
(Préciser votre numéro de téléphone sur vos courriers)



JE N'AI JAMAIS DE MONNAIE !

Tous les horodateurs situés en cœur
de ville vous permettent (*enfin*)
de payer par carte bancaire !

Encore mieux, si vous disposez
d'un smartphone vous pouvez payer
directement avec l'application mobile
Flowbird (*uniquement pour les
stationnements situés sur voirie*).



www.flowbird.fr

F

Plus besoin de monnaie ni de carte bancaire,
**enregistrez directement votre plaque et
payez votre stationnement via l'application.**

Si vous dépassez votre durée de stationnement, vous
pouvez recharger votre ticket à distance, toujours
dans le respect des 2h de stationnement maximum.

